

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 82 (1946)
Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : *Congrès : les excursions du dimanche. — Accueil de collègues étrangers. — Vaud : Congrès, cartes de fête. — Rappel. — Nécrologie : J.-F. Morerod. — Genève : Fin d'un conflit. — Neuchâtel : Assurances collectives. — Valais : Séance plénière. — Informations : Cours de gymnastique. — Camp des institutrices. — Service d'informations S. L. V. - S. P. R. — Communiqué : Semaine d'art en Belgique. — Billet de la semaine. — Bibliographie.*

Partie pédagogique : I. Matile : *L'école moyenne à Genève.* — Pierre Chessex : *A propos d'analyse logique : le complément de manière.* — P. Bacon : *Dans le Jura.*

PARTIE CORPORATIVE

NOTRE CONGRÈS 1946

LES EXCURSIONS DU DIMANCHE 7 JUILLET

Deux courses seront organisées :

1. **Saint-Ursanne et Porrentruy.** — Départ de Delémont à 10 h. 30. Par Develier, les autocars montent aux Rangiers. Arrêt devant la Sentinelle, monument national érigé en 1924 pour commémorer l'occupation des frontières par l'armée suisse de 1914 à 1918. De là on descendra sur Saint-Ursanne : une de ces quatre ou cinq petites villes intactes, comme dit G. de Reynold, un de ces bourgs où l'on entend battre, sous la terre et la pierre, le cœur séculaire du pays. C'est très vieux : trois portes massives, des toits noirs et pointus, des maisons étroites, des fenêtres aux linteaux sculptés, et surtout, surtout, une merveilleuse église collégiale... Elle seule vaut le voyage. Après avoir dîné dans un hôtel de la ville, on quitte les bords du Doubs, et par une route en lacets, on gagne les hauteurs de la Croix. Nous voici en Ajoie, vestibule des plaines françaises.

A Courgenay on nous montre la Pierre-Percée, reste supposé d'un dolmen de l'époque néolithique. Et bientôt c'est Porrentruy, la ville des princes-évêques qui fut pendant deux siècles et demi la capitale d'un Etat rattaché nominalement au Saint-Empire romain germanique. Ses murailles gardent encore les boulets des Suédois qui l'assiégèrent et son Château a des oubliettes profondes...

Puis c'est le retour par Alle, Miécourt, Charmoille, Lucelle, où dans un paysage romantique, près d'un étang entouré de forêts, s'élevait autrefois une abbaye cistercienne, fondée par Bernard de Clairvaux lui-même. Enfin par Bourrignon, on franchit pour la troisième fois la chaîne du Mont-Terrible, et l'on rentre à Delémont vers 16 h. 30.

2. **Les Franches-Montagnes.** — Même itinéraire que la course précédente jusqu'aux Rangiers. Là les autocars s'en vont vers le sud et par la « Corniche du Jura » abordent le plateau des Franches-Montagnes. Sur tout le parcours, la route offre un coup d'œil admirable, tantôt sur la vallée de Delémont, tantôt sur le Clos du Doubs et le pays de Porrentruy... Saint-Brais, Montfaucon, Saignelégier, Les Cerlatez... Nous voici au cœur de ce haut pays. Des forêts de sapins coupent les pâturages où folâtraient, en troupes turbulents, ces chevaux de la fameuse

race, dite des Franches-Montagnes, où « les puits sont surmontés comme en Sibérie d'une longue perche à contre-poids qui trace sur le ciel sa ligne oblique » (Ramuz). Aux abords immédiats de la route, l'Etang de la Gruyère, au milieu d'une tourbière ombragée de pins et de bouleaux nains, évoque les paysages de la Finlande. Ce site, un des plus curieux du Jura, a été placé récemment sous la protection de l'Etat de Berne.

De là on descendra sur Bellelay, ancienne abbaye de moines prémontrés, fondée en 1136, qui jouit durant des siècles d'une renommée européenne, et qui abrite maintenant une maison de santé. (Ce jour-là, une grande animation régnera dans la région, car ce sera la fête des cerises !) Ensuite par les gorges sauvages du Pichoux, Undervelier et Bassecourt, les excursionnistes rentreront à Delémont, assez tôt pour prendre le train direct de 16 h. 54. E. E.

ACCUEIL DE COLLÈGUES ÉTRANGERS

Qui se chargerait pendant quelques semaines cet été d'une institutrice viennoise et de son petit-fils orphelin, tous deux ayant besoin urgent de détente ?

Une collègue suisse veut bien offrir 100 francs pour faciliter leur séjour en Suisse.

S'adresser au président S. P. R., Ch. Junod, Delémont.

VAUD

CONGRÈS DE DELÉMONT

Cartes de fête

Ensuite d'une décision de l'assemblée générale de la S. P. V., le Comité central a décidé que le prix des différentes cartes de fête (voir *Bulletin* du 8 juin, p. 394) est fixé comme suit pour les institutrices et instituteurs vaudois :

carte c) Fr. 10.—

carte d) Fr. 10.—

carte e) Fr. 15.—

La différence sera versée directement au caissier du congrès.

Le comité.

RAPPEL

Chaque membre de la S. P. V. a reçu un exemplaire de la brochure « Instruis l'enfant selon la voie qu'il doit suivre ».

En vue de permettre à chacun de répandre le plus possible cette brochure si intéressante, nous vous informons que le délai pour l'envoi des commandes au président de section est retardé *jusqu'au 30 juin*.

Comité central.

NÉCROLOGIE

† **Jean-François Morerod.** L'un des doyens du corps enseignant vaudois n'est plus. De nombreux collègues, surtout des Anciens, ont rendu les derniers devoirs à Lausanne au Papa Morerod, le lundi 3 juin.

Né en 1859 à Arveyres s. Ollon, il obtint son brevet d'enseignement en 1879.

Il enseigna à Boulens, puis à Lausanne où il passa la plus grande partie de sa carrière.

Ce fut un maître paternel, bienveillant, juste et bon pour les faibles; ses anciens élèves rappellent son souvenir avec respect, c'est le plus bel éloge.

Il fut l'auteur d'un ouvrage de comptabilité qui rendit au corps enseignant les plus grands services au temps où la matière de cet enseignement n'existait pas. Il s'intéressa vivement aussi à l'enseignement des travaux manuels qu'il pratiqua pendant de nombreuses années.

Il prit sa retraite en 1926. Dès lors, il vécut modestement, s'intéressant à toutes les œuvres charitables ayant pour but de soulager l'enfance malheureuse.

A Madame Morerod, notre ancienne collègue, et à sa famille, au nom du Corps enseignant vaudois, nous exprimons notre vive et sincère sympathie.

J. G.

GENÈVE

FIN D'UN CONFLIT

Se référant aux dispositions de la Loi vaudoise sur la Presse, Me Lescazes, au nom du Syndicat chrétien et national, nous invite à publier la déclaration ci-dessous. Nous obtempérons à son désir, en déclarant le conflit définitivement clos.

La Rédaction.

Genève, le 7 juin 1946.

Réponse au Comité de l'Union des Instituteurs genevois

Monsieur le Président et Messieurs,

Il est profondément regrettable que le Comité de l'U. I. G. ait cru devoir intervenir au moment où l'arrangement était conclu entre le Syndicat chrétien et national de l'enseignement officiel et Monsieur Borel. Les termes de votre déclaration peuvent faire croire qu'après coup vous reprenez les allégations que Monsieur Borel a reconnu être fausses.

Le conflit de 1937 n'a rien à voir avec le procès introduit par le S. C. N. F. O. Si le Comité de l'U. I. G. dit que sa ligne de conduite n'a pas « dévié » pendant la période troublée, le Syndicat ainsi que l'a reconnu Monsieur Borel, n'a pas « dévié ». Il le pouvait d'autant moins qu'il s'est placé sur le plan national et chrétien.

Quant à l'allusion concernant le rapport du Conseil fédéral, elle relève plus de la polémique partisane que de l'objectivité qu'on est en droit d'attendre du corps enseignant. Si certains de nos membres ont pu faire partie, à titre personnel et en tant que citoyen, de tel parti de droite, n'y a-t-il pas des membres de l'U. I. G. qui appartenaient à des groupements d'extrême-gauche dont les agissements sont actuellement dénoncés dans un autre rapport du Conseil fédéral?

Il est surprenant aussi que le Comité de l'U. I. G. n'ait jamais remarqué les idées politiques de nos collègues tant qu'ils faisaient partie de l'U. I. G. Du reste le débat, que l'U. I. G. voudrait porter sur le terrain politique, n'appartient pas à ce dernier, mais concerne bien l'honneur professionnel et de la fidélité aux traditions nationales et civiques des membres du Syndicat. Sur ce point, la déclaration de Monsieur Borel reconnaît loyalement les faits, non pas par crainte de perdre un procès, mais parce que cela correspond à la vérité.

Si le Comité de l'U. I. G. a quelques reproches à formuler contre les membres du Syndicat, concernant leur honneur professionnel et leur patriotisme, qu'il ait le courage et la franchise de le faire ouvertement, afin que comme pour Monsieur Borel, la justice puisse intervenir et dire impartialement le droit.

Le Syndicat a tenu à se montrer conciliant vis-à-vis de Monsieur Borel dès l'instant où celui-ci a reconnu sa faute. Il peut regretter aujourd'hui d'avoir suspendu le procès en cours, si d'aucuns cherchent à profiter de son attitude.

Nous avons la conviction que ceux qui ont l'honneur et la responsabilité d'éduquer et d'instruire les enfants dans la période angoissante où nous vivons, doivent chercher à s'entendre, plutôt que de donner le triste spectacle de rancunes partisans. C'est dans cet esprit que nous voudrions voir, en ce qui nous concerne, ce débat définitivement clos.

Veuillez croire, Monsieur le Président et Messieurs, à mes sentiments dévoués.

Syndicat Chrétien et National de l'Enseignement Officiel,

Le président : Leoni.

NEUCHÂTEL

ASSURANCES COLLECTIVES

Au moment où de nouvelles nominations interviennent dans le corps enseignant, nous croyons utile de rappeler aux membres de la S. P. N. les deux assurances collectives contractées par notre société.

Ensuite d'arrangements conclus avec « La Neuchâteloise » pour « l'assurance accidents », et avec « La Nationale » pour la « Responsabilité civile », les membres de la S. P. N. peuvent être garantis, moyennant le paiement d'une prime annuelle très avantageuse. Notons que l'assurance accidents couvre les risques professionnels ou non.

Le bulletinier fait parvenir renseignements et formules d'adhésion à tout nouveau membre qui lui est signalé par les présidents de section. En cas de retard ou omission de la part des comités de district, s'adresser directement au soussigné.

Voici, à titre documentaire, quelques renseignements communiqués par M. W. Gugger, agent général de « La Neuchâteloise », concernant les indemnités versées aux membres de la S. P. N., victimes d'accidents, du 1er mai 1942 au 30 avril 1945 :

	1942-43			1943-44			1944-45		
	Cas	Sommes payées		Cas	Sommes payées		Cas	Sommes payées	
		Fr.	Ct.		Fr.	Ct.		Fr.	Ct.
En classe ou au collège . . .	2	435	54	1	36	—	3	329	15
A la maison, jardin, etc. . .	5	1062	—	7	872	95	7	222	90
Dans la rue, promenades, etc.,	3	98	34	8	645	19	8	196	67
A la gymnastique	3	797	93	7	275	47	6	128	22
A bicyclette	1	45	—	3	171	80	1	16	—
A skis	1	20	04	5	396	81	1	57	83
Totaux:	15	2458	85	31	2398	22	26	950	77

En comparant les chiffres ci-dessus, on s'aperçoit :

1. que les accidents professionnels, survenus au Collège ou à la leçon de gymnastique sont les plus nombreux : 22 cas, contre 19 attribués aux diverses occupations domestiques, 19 également aux courses et promenades et 12 à la pratique du ski ou du vélo.
2. que les indemnités versées par la Compagnie d'assurance se répartissent comme suit :
 - a) accidents professionnels, Fr. 2167.85, soit 37 % ;
 - b) accidents non professionnels, Fr. 2002.31, soit 34 1/2 % ;
 - c) courses et promenades, Fr. 940.20, soit 16 % ;
 - d) sport, Fr. 707.48, soit 12 1/2 %.

Les deux derniers groupes peuvent, suivant les circonstances, appartenir à l'une ou l'autre des deux catégories a) et b).

La statistique prouve que les accidents furent assez nombreux. Chacun fera donc bien de ne pas mettre de côté sans sérieux examen les propositions d'assurances collectives de la S. P. N. S. Z.

VALAIS

U. P. P. V.

SÉANCE PLÉNIÈRE

La 63e séance de l'Union Pédagogique Protestante du Valais s'est tenue le jeudi 6 juin à Sion.

Ouverture de la séance à 10 h. par le président Röthlisberger (Sierre) : souhaits de bienvenue aux collègues présents ; au nouvel instituteur de Sierre, M. Jost, remplaçant Mme Denise Morel-Bonny ; à M. Foretay, inspecteur scolaire vaudois dont nous nous réjouissons d'entendre le travail.

M. Foretay a la parole : *L'enseignement de la lecture à l'école primaire*. Quelques généralités d'abord, fixant l'importance capitale de l'étude des textes dans l'enseignement du français. Quelques précisions sur le programme des différents degrés primaires et les livres en usage. Puis pour illustrer cet exposé une leçon pratique dans laquelle nous sentons l'intérêt palpitant du conférencier pour son sujet, et celui des auditeurs, entraînés par cet enthousiasme communicatif. Une conclusion s'impose après audition de ce travail : sachons faire aimer la lecture, faire sentir la beauté de la langue, créer par-dessus tout la *Joie*.

Nous sommes infiniment reconnaissants à M. Foretay d'avoir bien voulu répondre à notre invitation et nous osons espérer que son étude portera des fruits dans les quelques classes réformées du Valais.

A midi, pique-nique, puis départ pour Valère où nous prenons la discussion générale du travail présenté, suivie tout aussitôt de la séance administrative, très simplifiée au printemps.

Plusieurs propositions sont faites. Après discussion, nous arrivons aux décisions suivantes :

1. Le bureau de l'U. P. P. V., sur proposition du président, va entreprendre auprès des commissions scolaires et des comités de patronage une action en vue de l'égalisation des traitements du personnel enseignant. Dans ce but, tous les membres sont priés de faire connaître au plus vite au président les conditions matérielles (traitement et autres avantages) dont ils jouissent actuellement.
2. Une circulaire va être envoyée aux commissions scolaires les priant d'étudier avec le bureau de l'Union la question de la fin de l'année scolaire en avril, examens annuels à la fin mars.
3. La même circulaire émettra le vœu que tous les titulaires soient en possession d'un contrat stipulant exactement leurs droits et devoirs, en d'autres termes qu'un statut du personnel enseignant soit élaboré.
4. La prochaine séance aura lieu en novembre à Martigny.

Après la visite de l'Eglise de Valère, la séance prend fin pour 17 h.

J.-P. R.

INFORMATIONS

COURS DE GYMNASTIQUE SCOLAIRE

1. A Berthoud du 15 au 18 juillet, cours central bilingue pour les jeux et la natation. Les participants à ce cours seront désignés par les Départements cantonaux de l'Instruction publique et les sociétés de gymnastique d'instituteurs.

Gymnastique pour garçons :

2. A Villeneuve du 22 juillet au 3 août, pour les 2e et 3e degrés.
3. A Berne du 7 au 12 octobre, cours bilingue pour le foot-ball, le basket-ball, les exercices à mains libres et la natation.

Gymnastique pour filles :

4. A Clarens du 22 juillet au 3 août, pour les 2e et 3e degrés.
5. A Langenthal du 22 juillet au 3 août, pour les 3e et 4e degrés, ce cours est réservé aux collègues de toute la Suisse qui enseignent à ces degrés et qui ont déjà suivi avec succès un cours des 2e et 3e degrés.
6. A Fribourg du 5 au 10 août, ce cours est réservé aux sœurs-institutrices catholiques.

Remarques pour tous les cours :

Seuls peuvent prendre part aux cours, les institutrices et les instituteurs diplômés et les candidats au brevet secondaire. Celui qui s'inscrit pour un cours doit se faire un devoir d'y assister ; en cas d'empêchement majeur, il avertira le directeur avant le début du cours. Les inscriptions des membres du corps enseignant qui n'ont pas encore suivi de cours seront d'abord prises en considération.

Les indemnités sont les suivantes : indemnité journalière fr. 6.—, indemnité de nuit fr. 4.—, et le remboursement des frais de voyage IIIe cl., trajet le plus direct.

Celui qui sans nuire à la marche du cours peut rentrer chaque soir à son domicile ne recevra pas d'indemnité de nuit, mais le remboursement de ses frais de voyage. Les inscriptions doivent indiquer : le nom, le prénom, la profession, l'année de naissance, la localité où l'on enseigne, l'âge des élèves, l'adresse exacte et le nombre des cours suivis. *Les inscriptions qui ne contiennent pas tous les renseignements demandés ne seront pas prises en considération.*

Les inscriptions doivent être envoyées jusqu'au 17 juin au plus tard au président de la commission technique : M. Fr. Müllener, inspecteur de gymnastique, Zollikofen, Berne.

XVe CAMP DES INSTITUTRICES

Vaumarcus

14 - 18 août 1946

Ce camp s'adresse à toutes les femmes : mères, institutrices, travailleuses sociales, infirmières, à toutes les femmes préoccupées d'éducation.

PROGRAMME

« NOTRE RÉPONSE AUX QUESTIONS ACTUELLES »

Mercredi 14 août :

- 10 h. 30 Séance d'ouverture du Camp.
- 14 h. Les jeunes et nous. Mme J. Rossier-Delarue, psychanaliste.
- 17 h. Etude biblique.
- 20 h. Cantonnements.

Jeudi 15 août :

- 7 h. 45 Message matinal.
- 9 h. 15 Musique.
- 10 h. Reconstruction de la personnalité. Mme la doctoresse Stephani-Cherbuliez.
- 14 h. 30 Etude biblique.
- 17 h. Cantonnements.
- 20 h. Le Christ dans l'art des cathédrales (projections). M. le Dr E. Bach.

Vendredi 16 août :

- 7 h. 45 Message matinal.
- 9 h. 15 Musique.
- 10 h. Evangile et pédagogie. M. Marc Du Pasquier, pasteur.
- 14 h. Cantonnements.
- 15 h. Promenade, goûter à Provence.
- 20 h. 30 Récital. Mlle M.-L. Brandt, cantatrice.

Samedi 17 août :

- 7 h. 45 Message matinal.
- 9 h. 15 Musique.
- 10 h. Education civique de la femme. Mlle Denyse Lecoultré.
- 14 h. Quelques campeuses parlent de leur travail.
- 17 h. Etude biblique.
- 20 h. Cantonnements.

Dimanche 18 août :

- 7 h. 45 Message matinal.
 - 9 h. 30 Zwingli éducateur. M. André Bouvier, pasteur.
 - 14 h. Culte de clôture.
- Les études bibliques et le culte de clôture seront présidés par M. Eindiguer, pasteur.
Musique : Mlles G. Darier, pianiste, et G. Grilz, violoncelliste.

Tous renseignements seront fournis par :

Mlles Suz. Cuany, 9. Av. Davel, Lausanne ;
V. Séquier, 9, Rue de la Gare, Neuchâtel ;
Germ. Virieux, 27, Contamines, Genève.

SERVICE D'INFORMATIONS S. L. V. - S. P. R.

Echange pendant les vacances d'été.

Fille de 15 ans, élève de la III^e cl. secondaire contre fille de collègue.
Ad. O. Hofstetter, instituteur, Walzenhauser.

COMMUNIQUE**LA 5^e SEMAINE D'ART EN BELGIQUE**

Sous les auspices du Ministère de l'Instruction Publique et des principales autorités du pays, le Comité belge des Congrès internationaux des arts et du dessin avait organisé, avant la guerre, plusieurs « Semaines d'Art » dont le succès fut remarquable; plus de « 600 personnes » cultivées — originaires de vingt pays différents dont la Suisse — s'intéressant spécialement à l'art belge, visitèrent nos principales cités d'art. S'inspirant de cet exemple, la France et la Hollande avaient établi des « Semaines d'Art » analogues très réussies.

Renouant ces heureuses traditions, une « 5^e Semaine d'Art en Belgique » aura lieu du 2 au 10 août prochain. Elle permettra aux participants étrangers et belges de se rendre compte du merveilleux développement des Arts en Belgique et de visiter, sans fatigue ni surcharge, par petits groupes guidés par des licenciés en Art et Archéologie, les plus remarquables monuments et musées de Bruxelles, Anvers, Tournai, Bruges, Mons, Gand, Malines, Soignies, Hal, Audenaerde etc. avec excursion finale au littoral. Une délégation officielle de quarante personnes néerlandaises y est inscrite dès à présent et, d'autre part, un groupe important belgo-luxembourgeois prendra part à la « 2^e Semaine d'Art néerlandais » (participation limitée).

Le comité belge d'organisation, tout en assurant un grand confort aux congressistes, réduira les frais au minimum.

S'adresser d'urgence à la direction des « Semaines d'Art » au professeur Paul MONFORT, 310, Avenue de Tervueren à Woluwé (Bruxelles) Belgique.

Cette intéressante initiative aidera certainement au développement d'amicales et fructueuses relations intellectuelles et artistiques internationales.

BILLET DE LA SEMAINE

Fénelon, qui s'y connaissait, avait coutume de dire : « Un paresseux n'est bon à rien. Les affaires l'ennuient, la lecture sérieuse le fatigue. Travaille-t-il, tous les moments lui paraissent des heures. Tout son temps lui échappe. »

Le travailleur, au contraire, est toujours prêt à l'action. Si occupé soit-il, il ne refuse jamais un service. « J'ai toujours du temps pour ce qui me paraît utile », avait coutume de répondre l'un d'eux, qui, levé avant l'aube, œuvrait jusqu'à la nuit.

Que c'est beau, un tel homme, et comme il fait envie !

Ad. Lys.

BIBLIOGRAPHIE

Les animaux malades de la peste, par Georges Batault. — A l'enseigne du Cheval ailé (Constant Bourquin, éditeur, Genève).

« L'auteur, nous déclare-t-il au début de son livre en guise de préface, dès son plus jeune âge a eu le privilège de vivre dans la familiarité de l'illustre Jean de la Fontaine. Il lui est redevable de quelques-uns des plaisirs les plus purs de son jeune âge et quelques-unes des heures les plus riches de son âge mur. Cela explique qu'il lui ait emprunté non seulement la préface, toute chargée d'allusions, mais le titre même de l'ouvrage. » La préface, c'est la fable ainsi intitulée, et sa morale est le sujet de la thèse soutenue par G. Batault.

Un de ses amis, le capitaine de vaisseau Paul Chack, est tombé sous les balles d'un peloton d'exécution, comme collaborateur, après un jugement trop sommaire aux yeux de l'auteur. Il s'en fait le défenseur posthume; il exprime franchement son opinion voulant ramener une clairvoyante indulgence chez ceux qui, hâtivement et sans étude approfondie des circonstances, jugent les actes des hommes. C'est l'histoire politique de l'entre-deux-guerres qu'il essaye de nous présenter, trouble, incompréhensible pour beaucoup, inexplicable pour plusieurs. L'exposé, toutefois, ne nous paraît pas d'une absolue impartialité, mais la lecture n'en est pas moins intéressante.

Aristarchie ou Recherche d'un gouvernement, par René Gillouin. — A l'enseigne du Cheval ailé (Ed. C. Bourquin, Genève).

« Ce livre est sévère pour la démocratie, mais c'est par amour et respect pour le peuple. — Ce livre n'est pas tendre pour la représentation, mais c'est par amour et par respect pour les représentés. — Le régime que je souhaite ne serait que partiellement démocratique et représentatif, mais serait essentiellement démocratique et populaire. — Je ne l'appelle pas aristocratie, qui est le gouvernement d'une classe, mais **Aristarchie**, qui est le gouvernement des meilleurs ». Telle est la « Déclaration liminaire, superflue pour le lecteur intelligent et de bonne foi, indispensable aux autres » que fait l'auteur.

Nous voilà donc avertis : Nous connaissons la thèse; elle ne ralliera sans doute pas tout un chacun; mais il faut reconnaître qu'elle est fort bien soutenue; les arguments, s'ils ne sont pas tous convaincants, sont bien choisis, et les critiques sévères à l'égard de la démocratie française, pas toujours injustifiées. Tous ceux que préoccupent les graves questions spirituelles, politiques et morales de notre temps trouveront un intérêt certain à la lecture de ce livre profondément pensé et bien écrit.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ÉCOLE MOYENNE A GENÈVE ¹

Un échange de vues¹ nourri a eu lieu à la dernière *Rencontre des éducateurs protestants* (18 mai). Notre collègue *Samuel Roller* y a entre autres développé une sorte de philosophie de l'école moyenne que n'eussent pas reniée les auteurs du projet. Pour nous qui connaissons bien leur intention, les paroles de Roller s'ajustaient si parfaitement à l'esprit de leur réforme que nous avons été sidérés d'entendre Monsieur *Girardin* émettre l'avis que ces vues sur l'enseignement moyen idéal ne correspondaient sans doute pas dans l'esprit de Monsieur Roller au programme du professeur *Cltramare* ! Et notre surprise fut à son comble quand nous vîmes Roller opiner dans le sens de cette remarque ironique, alors que nous nous attendions à le voir réagir de tout autre façon ! L'explication de cette attitude, bien qu'au fond navrante, est plutôt rassurante : tant Roller que Girardin s'attachent — et je dois convenir que cela se comprend dans une certaine mesure — s'attachent dis-je au *texte imprimé* du projet, bien que le professeur *Cltramare* aille répétant depuis des semaines que :

1^o Le texte déposé n'était pas définitif et que Me Dupont-Willemin s'est expressément réservé le droit d'y apporter les modifications qui se révéleraient nécessaires.

2^o Le projet est dépassé sur certains points à l'heure qu'il est (12 avril).

Je conçois qu'il serait vain de prétendre faire partager la confiance que j'ai en l'esprit personnaliste qui anime les auteurs du projet. Et il est d'autre part normal que ceux que la réforme intéresse au premier chef tiennent à avoir des assurances précises quant au fond. Mais alors que ne furent-ils aux deux séances *Cltramare* avec ce même esprit de critique constructive qu'ils surent montrer à *Cologny* ! Pourquoi faut-il des réunions en dehors de la présence du promoteur du projet pour que les points de vue se révèlent avec la netteté et la clarté qu'ils eurent lors de la rencontre du 18 mai ? Ne serait-il pas plus simple, plus rapide, de rechercher le contact direct ? Le projet d'école moyenne, sur le *principe* de laquelle des cercles de plus en plus étendus tombent d'accord, ne saurait gagner à être tiré à hue et à dia. Les bonnes volontés doivent se mettre à l'œuvre, *en contact étroit avec les auteurs du projet* pour en étudier les ressources. Monsieur Robert *Dottrens* l'a dit excellemment : « Notre rôle est de chercher comment nous pouvons aider ceux qui ont entrepris cette action à en tirer le meilleur possible ».

Quoi qu'il en soit, des rencontres de ce genre, animées d'un réel esprit de compréhension, conservent l'incontestable mérite de mettre les choses mieux en lumière, quand bien même elles sont affligées de l'impossibilité où l'on s'y trouve de prendre, à la source, connaissance des idées qu'un texte de loi ne saurait « expliquer ».

¹ Educ. No 21

En somme il y a du travail pour tout le monde. Le texte doit être remanié et *complété*, et les avis donnés, remis de personne à personne, et pas lancés à la cantonade. A notre avis il serait souhaitable qu'une large discussion précédât une nouvelle rédaction du projet, discussion entre les auteurs et les associations. Il est impossible à Messieurs Dupont et Cltramare de se faire une idée des suggestions ou des opinions qui sont dans l'air d'après les réactions des deux assemblées du corps enseignant. On nous accordera que le pédagogue dévoué autant qu'éminent qu'est le professeur Cltramare mérite qu'on lui accorde l'honneur d'une discussion qui ne se fasse point par personnes interposées. Les réactions sensées, mesurées et vraies, qui se sont fait jour à Cologny auront leur plein effet à ce prix.

Instituteurs secondaires et primaires, pénétrons-nous de cette idée que la chose ne doit ni se faire ni se défaire en dehors de nous : Si l'idée est bonne et qu'elle ne passe pas, parce que nous n'aurons pas fait ce qu'il fallait, nous nous en pourrions longtemps repentir... Si elle est mauvaise et qu'elle passe à la faveur d'une majorité politique (horreur dernière en la matière mais c'est aussi une éventualité) je vous laisse juges de ce que nous devrions penser de notre attitude. J'ai déjà déploré que la discussion fût d'emblée engagée sur le terrain politique. Il nous appartient de l'en tirer. L'examen objectif des problèmes qu'elle soulève sera d'ailleurs une excellente préparation à ce renouvellement que le Directeur des études pédagogiques réclame à juste titre de l'enseignement secondaire, de l'avis même de ses membres. Emile Candaux dit lui-même qu'il est opportun de reviser les buts et les moyens de l'enseignement secondaire.

* * *

Ajoutons qu'il serait inopportun de penser à un *retrait* du projet actuel, qui compromettrait les résultats acquis sur les points les moins contestés (gratuité). Ce qui est souhaitable c'est que, ce qui, pour les auteurs, va sans dire « ... mais ça va tellement mieux en le disant », soit exprimé ; et que, notamment, tout ce qui concerne la période transitoire fasse l'objet d'articles *du projet*.

I. Matile.

A PROPOS D'ANALYSE LOGIQUE

Le complément de manière

L'analyse logique est un sport élégant, mais difficile. Les élèves bien entraînés y acquièrent une habileté remarquable ; il arrive même assez souvent qu'ils y prennent un véritable plaisir.

Pour cela, il est indispensable qu'ils possèdent des principes clairs et solides, et que leur tâche soit facilitée par l'emploi d'une terminologie aussi simple et uniforme que possible.

On a souvent l'impression que le corps enseignant primaire et secondaire de nos cantons romands pourrait se mettre d'accord sans difficulté sur certains sujets essentiels.

Il est un point important sur lequel nos élèves ne sont généralement pas au clair : il s'agit du *complément de manière*.

Le problème n'est pas difficile : le tout est de bien faire le départ entre le *complément circonstanciel de manière*, qui est fréquent comme terme de la proposition simple, et la **proposition** *subordonnée circonstancielle de manière*, qui est rare, si rare même, que Ferdinand Brunot avouait n'en avoir jamais rencontré de si caractéristique, qu'elle n'ait pu, en dernière analyse, être ramenée à une autre sorte de subordonnée !

Étudions ces deux cas l'un après l'autre.

I

Le complément circonstanciel de manière comme terme de la proposition simple

Les principaux compléments circonstanciels indiquent :

- a) le lieu (question : où ?)
- b) le temps : 1) date, moment précis (quand ?) ; 2) durée (depuis quand ? pendant combien de temps ? etc.)
- c) le but (dans quelle intention ?)
- d) la cause (à cause de quoi ? pourquoi ? pour quelle raison ?)
- e) la manière (comment ? de quelle manière ?)
- f) le moyen (par quel moyen ?)
- g) l'instrument (avec quel instrument ?)
- h) l'accompagnement (avec qui ? avec quoi ?)
- i) le prix (combien ? pour quel prix ?)
- j) la mesure, la quantité, l'intensité (combien ? quelle quantité ?)
- k) l'exclusion, la privation (sans qui ? sans quoi ?)
- l) l'origine (d'où ?)

etc. On en compte généralement une trentaine.¹

Comme son nom l'indique, le complément circonstanciel de manière énonce certaines circonstances de manière qui précisent l'action ou l'état, c'est-à-dire qu'il nous fait connaître *comment* se fait l'action, *de quelle manière* est, reste ou devient le sujet du verbe d'état.

Exemples :

Le pêcheur suit la rivière, la ligne à la main.

Il saute à pieds joints.

Ne traitez pas les animaux avec cruauté.

L'enfant arriva en pleurant.

Les coureurs passent rapidement.

Il voyage à cheval.

Elle allait à grands pas.

La cavalerie arriva en trombe, sabres levés.

Ce fleuve humain avançait d'un même mouvement.

Il dort à poings fermés.

Il faut se garder de confondre le complément de manière avec d'autres compléments circonstanciels, tels que :

¹ Cf. notre *Petit traité d'analyse logique* (L'analyse grammaticale, l'analyse logique, l'analyse des propositions). Lausanne, F. Rouge & Cie.

a) **le complément de moyen** ; exemples :

Il s'est fait connaître par sa conduite héroïque.

En racontant ses maux, souvent on les soulage.

Une mouche survient, et des chevaux s'approche,

Prétend les animer par son bourdonnement...

b) **le complément d'instrument** ; exemples :

Les écoliers n'écrivent pas tout de suite avec une plume.

L'orfèvre polit l'or et l'argent avec un brunissoir.

La guêpe le piqua de son dard.

c) **le complément de mesure, de quantité, d'intensité ou de distance**,
exemples :

Avance de quelques pas.

Il faut beaucoup de persévérance dans l'étude.

La plante a poussé de dix centimètres.

d) **le complément marquant l'exclusion, la privation** ; exemples :

Je suis venu sans mes livres.

Sans application on ne saurait faire des études.

e) **le complément de cause**, sous certains de ses aspects ; exemples :

Je tombe de fatigue.

Ravaillac assassina Henri IV par fanatisme.

Attention, donc ! Avant de déclarer : « Complément circonstanciel de manière », que nos élèves pèsent bien leur réponse ! Ils doivent savoir qu'il existe là plusieurs occasions de se tromper.

II

La proposition subordonnée circonstancielle de manière

Nous l'avons dit plus haut, les véritables subordonnées de manière sont rares. Généralement nos élèves les confondent avec d'autres subordonnées, introduites par *comme* et *comment*. Il nous faut bien des fois répéter à nos élèves que ces deux mots très fréquents peuvent amener plusieurs propositions différentes, et spécialement certaines propositions de temps, de cause, de comparaison, et quelques interrogatives indirectes.

Exemples :

a) *Propositions subordonnées circonstancielle de temps :*

Comme nous arrivions, la pluie cessa.

J'entrais comme vous sortiez.

On pourrait remplacer *comme* par d'autres subordonnants, tels que *lorsque*, *au moment où*, etc.

b) *Propositions subordonnées circonstancielle de cause :*

Comme il veut réussir, il se donne beaucoup de peine.

Comme je ne tiens pas à échouer, j'ai mis en œuvre toute mon énergie.

On pourrait remplacer *comme* par d'autres subordonnants, tels que *parce que*, *puisque*, *du moment que*, etc.

Remarque :

Dans certains cas, l'idée de temps et de cause s'exprimant par le même mot *comme*, il est impossible de distinguer la subordonnée temporelle de la causale. Exemple :

Comme j'étais seul, il vint chez moi.

(Vint-il *parce que* j'étais seul (cause), ou *alors que*, par hasard, j'étais seul (temporelle pure) ?... Je ne sais...)

c) *Propositions subordonnées circonstancielles de comparaison :*

Vous êtes vêtue comme j'aime tant vous voir !

Malgré la première apparence, ce n'est pas une subordonnée de manière : je ne dis pas *comment* vous êtes vêtue, je ne dis ni la façon, ni la teinte, ni la beauté... Je dis simplement que c'est de la manière que j'aime, je compare les circonstances présentes avec mon goût qui, lui, est permanent. De même :

Comme on fait son lit, on se couche.

Fais comme tu voudras.

Souvent les comparatives offrent l'ellipse de plusieurs termes :

Rien n'est têtue comme une mule.

Je l'aime comme un frère.

Remarque :

Certaines propositions subordonnées sont en même temps comparatives et conditionnelles ; ainsi :

Il parle comme s'il était le maître.

d) *Propositions subordonnées interrogatives indirectes :*

Dites-moi comment vous vous appelez.

(Interrogative directe : *Comment vous appelez-vous ?*)

Puis-je savoir comment vous serez habillée ?

Il m'avait conté comment il avait échappé aux sauvages.

* * *

Essayons maintenant d'analyser quelques phrases où l'on pourrait être tenté de voir des subordonnées de manière :

a) **A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.**

Nous avons trouvé cette subordonnée bien souvent étiquetée « sub. de manière ». En réalité, c'est plutôt une subordonnée de temps ; elle signifie : lorsqu'on vainc sans péril...

b) **En forgeant, on devient forgeron.**

C'est ici une subordonnée de moyen ; elle n'indique pas *comment* on forge, mais *par quel moyen* on devient forgeron. De même :

A force de sauter, il s'est cassé un pied.

c) Un certain nombre de grammaires comptent comme subordonnées de manière toutes celles qui commencent par la locution conjonctive *sans que*. C'est aller un peu loin ; la plupart, en effet, sont carrément

des *circonstanciell*es d'exclusion (subordonnants : *sauf que*, *excepté que*, *si ce n'est que*, suivis de l'indicatif ; *sans que*, suivi du subjonctif ; *sans*, suivi de l'infinitif).

Exemples :

Parlez sans mentir.

Il travaille sans qu'on ait besoin de le lui dire.

Il est parti sans que j'aie pu le retenir.

Nous n'aurons de véritables subordonnées de manière que lorsque nous pourrions remplacer la subordonnée par un adverbe de manière :

La mort survient sans qu'on y pense.

(= inopinément).

Nous avons raison de dire au début de cette modeste étude : les propositions subordonnées circonstancielles de manière sont rares. Prenons-y garde !

Pierre Chessex.

LECTURE GÉOGRAPHIQUE

DANS LE JURA

En été, quand l'ombre est bonne...

Juin, opulent et généreux, mûrit les herbes et juillet voit venir le temps de la fenaison. Le soleil impitoyable brûle le sol. Mais nous avons nos forêts pleines d'ombre et de mystère. Il fait presque nuit sous nos sapins et dans la fraîcheur du crépuscule, des gouttes de lumière pleuvent des cimes. Les rameaux mollement bercés se dessinent sur le sol piqueté de traits ensoleillés. Il est de vieux géants si touffus que le ciel ne s'y montre que par toutes petites places et que couché à leur pied, on croit voir des morceaux de soie bleue tendus parmi les aiguilles serrées. Le silence semble profond ; bientôt l'oreille discerne mille petits bruits, des branches grincent et craquent, la ramure inquiète frissonne et frémit comme un tafetas que l'on froisse, une « pive » se détache, tombe et rebondit dans les hautes herbes, les moucherons tourbillonnent et bourdonnent ; ce silence est traversé de bruits menus, battements d'ailes, musique berceuse du vent dans les houppiers.

Caché sous le rideau mouvant des arbres, par-dessus les branches, parmi les troncs rudes, on jette un regard sur la campagne. Les foins mûrs apparaissent tout blonds ; l'immense mer de la nappe herbeuse a les chatoiements d'une étoffe verte, glacée de lilas et de blanc.

A cette époque, par un clair matin rose, qui ne ressent l'impérieux besoin de longues flâneries à travers champs !

Savoir trouver le beau dans l'œuvre bénie du Créateur, c'est une manière d'être heureux. Il est coupable, celui qui, surpris par la course échevelée du temps, n'a pas songé à jouir des beautés et des bienfaits de la nature puissante et généreuse. Est-il tableau plus admirable, plus reconfortant que la houle chatoyante des prés sous le hâle brûlant de juillet ? Perdu dans l'immensité verte, dans le flamboiement des champs sans ombre, au sein des herbes lourdes et humides, on ébauche un rêve qui chevauche les graminées dans leur ondulation éternelle.

La fenaison

Pour quelques semaines, les champs sont transformés en une fantastique usine où se meuvent et peinent des milliers d'ouvriers. Là-bas, dans les prairies, sur les coteaux, des essaims d'hommes s'agitent, travaillent, crispent leurs muscles sous la moiteur lourde de l'été.

La Montagne vit des jours de chaleur torride, jours éclatants d'émeraude et d'azur, jours bénis et féconds où nos paysans fournissent un effort surhumain. Le tic-tac des faucheuses retentit bien tard dans les finages, dans l'ombre hésitante des couchants violets. Les foin mûrs, lourds de suc nourriciers, tombent sous les tranchants féroces, jonchant le fond clair des champs tondus de leurs tiges pantelantes et parfumées. La chaleur sèche rapidement les andains étendus. Journées harassantes : dès le matin, l'homme des champs abat avec sa faux l'herbe des prés accidentés, des talus abrupts, des combes profondes où l'on ne saurait employer la faucheuse. Puis, il s'adonne sans répit, jusqu'à la nuit, à tous les travaux des foin. — Poète et paysan, rêve et réalité : « O beauté de la fenaison matinale, quand l'orient s'empourpre de rose. Dans la prairie tout imprégnée de la fraîcheur nocturne, l'homme vient surprendre l'herbe dans sa torpeur et sa léthargie. Le tranchant de la faux se fait plus perfide sous la rosée qui l'emperle... Douleur lancinante, membres ankylosés, réveil pénible qui fait clignoter les yeux lourds de sommeil. Œuvre de destruction d'où émane la peine. Déhanchement de tout mon être courbé sur la trouée qu'ouvre la faux pesante dans les graminées récalcitrantes !... »

L'après-midi, on charge le foin sur les chars à ridelles, attelés de deux chevaux énervés par le venin des taons ardents. Le soir, exténué, l'on rentre au logis, non pas pour y goûter un repos mérité, mais bien pour y donner un suprême effort, travail épuisant, qui confine à la douleur. Dans la grange surchauffée, mal aérée, il faut décharger le foin serré. Il s'agit de prendre les levées avec la fourche et, dans une crispation violente de tous les muscles, de soulever la charge jusqu'au haut du tas qui s'élève. Cette peine dure des heures et les ouvriers rendus, aveuglés par le pollen et la poussière, suent toute la sueur de leur corps.

Le lendemain matin, défense de goûter la volupté d'une heure de paresse ; l'hésitation n'est pas permise. Ce serait un crime de ne pas profiter de la chance que Dieu envoie aux montagnards. Debout pour le suprême effort, debout pour qu'il soit dit que toute la récolte a été engrangée dans les meilleures conditions. Et l'homme, qu'une lutte séculaire contre les éléments a rendu prudent et méfiant, dans un sursaut d'énergie, fait violence à sa peine, fait taire sa douleur et va terminer sa tâche pour jouir plus âprement de son succès.

La fête du bouquet ou des beignets marque la fin de la fenaison. Heure de joie, griserie réconfortante où l'homme des champs oublie ses petites misères et ses pénibles labeurs. La bouteille glousse, la graisse crispe dans la poêle fumante où crépitent les beignets. Les ouvriers retrouvent comme par enchantement leur appétit des grands jours ; la réjouissance se prolonge au milieu des rires et des chants.

P. Bacon.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Pour vos courses...

Une suggestion...

avec ses buts, aussi nombreux que variés :

La Vallée des Ormonts

Palette d'Isenau - Meilleret - Col des Mosses

Lac Lioson - Pierre du Moëlle

Lacs d'Aï

*Toute une région facilement accessible grâce aux chemins de fer
Aigle - Leysin et Aigle - Sépey - Diablerets*

*Tarifs spéciaux pour écoles - Sur demande, en cas de participation suffisante,
organisation de trains spéciaux - Renseignements : Aigle Tél. 2.21.15 et 2.22.15.*

PENSION RESTAURANT DU GRAND-PARADIS

CHAMPÉRY

But de promenade agréable pour écoles et sociétés. Emplacement pour pique-nique, salle pour sociétés. Rafrâichissement, restauration, spécialités valaisannes. Prix modérés.

Tél. 4 41 67 Famille A. Dochatay propr.
397

Le pays de Fribourg et la Gruyère

Que de belles courses en perspective, avec les

CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS

Gruyère - Fribourg - Morat (GFM)
Billets collectifs au départ des
gares C.F.F. trains spéciaux.
Fribourg, tél. 2. 12.63., Bulle
tél. 2. 78. 85. 229

ANZEINDAZ

**GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS**

HANS FLOTRON, Guide

Hôtel Anzeindaz et Refuge des Diablerets

Ouvert toute l'année - Place pour 180 personnes - Restauration

Pour vacances: Prix depuis Fr. 11.—

TÉLÉPHONE: GRYON 53147

369

Voyage en Belgique

20 au 28 juillet 1946

24 août au 1^{er} septembre 1946

BALE - BRUXELLES ET RETOUR EN II^e CLASSE

Visite des villes de Bruxelles, Anvers et son port en pleine activité, promenade sur l'Escaut, Ostende et la mer, Bruges-la morte (Venise du Nord), charbonnage d'Anderlues, avec conférence par un ingénieur spécialiste, Musée colonial de Tervueren, Waterloo, etc., etc., visite d'une taillerie de diamants;

Tous frais compris, hôtels excellents, tous les repas, pourboires et taxes (souper au départ de Bâle et excursion sur l'Escaut non compris), pour le prix forfaitaire de Fr. s. 240. —.

Inscriptions pour le deuxième voyage jusqu'au 10 juillet, sont à adresser à RENÉ LIENGME, prof., 55 rue des Alpes, BIENNE.

396

Les tramways lausannois

J O R A T

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de MONTHERON et du JORAT (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la direction. Tél. 3.31.41.

Tour de Gourze

Altitude 930 mètres

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes; accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully; une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles); limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide. 392

Se recommande: Mme Vve A. BANDERET
Téléphone sous Tour de Gourze 4.22.09
Poste de Riex s/Cully

Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

Tél. 6.41.69

Magnifique but de course pour écoles et sociétés

Restaurant Manoïre ouvert toute l'année - Grand dortoir

387

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés

P. ROUILLER

St-Luc

V A L D ' A N N I V I E R S

382

Ascension de la Bella Tola — Vue générale sur toutes les Alpes valaisannes — Prospectus — Bureau de renseignements — St-Luc

Brienzer Rothorn

Altitude 2351 m.

Des impressions inoubliables pour les écoliers

Connu par son panorama unique

Ouverture de la saison: 22 juin 1946

Fermeture de la saison: 15 septembre 1946

TARIF DU CHEMIN DE FER, le même pour toutes les classes d'âge

Brienz-Rothorn-Kulm Simple Fr. 3.25 Retour: Fr. 3.30
Pour 50 participants, 1 personne accompagnante gratis
Pour 10 participants, 1 personne accompagnante au tarif des écoles

TARIF DE L'HOTEL ROTHORN-KULM

Potage et pain	Fr. -.85
Café simple avec pain.	Fr. 1.10
Café complet	Fr. 1.75
Potage, pâtes aux tomates et salade	Fr. 2.30
Simple, mais bon dîner ou souper	Fr. 3.20
Gîte dans le confortable dortoir: matelas, oreiller et couverture de laine	Fr. 1.—
	Plus service 10 %

Prix global pour: dîner, logement dans dortoir, café
complet et service seulement Fr. 6.20

PROMENADE D'ALTITUDE. Sentier agréable, 60 cm. de large, du Rothorn au Brünig, 12 km. environ. Différence de niveau, 1300 m., pente moyenne 12 %.

ÉVÉNEMENTS POUR LES ÉCOLIERS. Le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm et promenade Rothorn-Brünig.

Une entente préalable directe et en temps utile avec la Direction du Chemin de fer et de l'Hôtel est indispensable.

Demandez prospectus qui informe sur tous les détails

CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN

Tél. Brienz 2 81 41

HOTEL ROTHORN-KULM

Tél. Brienz 2 80 54

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables:

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

Bulletin: Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12

Administration et abonnements

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, Tél 6.27.98

Chèques postaux II b 379

Responsable pour la partie des annonces: Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Deux études de psychologie:

Georges Berguer professeur à l'Université de Genève:

TRAITÉ DE PSYCHOLOGIE DE LA RELIGION

Un vol. in-8 de 368 pages br. **Fr. 12.50**

C'est là le fruit des trente années d'enseignement du regretté théologien et, en français, la première vue d'ensemble de la question. Si l'auteur suit une méthode rigoureusement scientifique dans l'examen des phénomènes de la vie religieuse, il tient aussi à se prononcer sur leur valeur transcendante et apporte de cette façon de précieuses lumières sur la direction spirituelle et la cure d'âme.

Dr G. Richard privat-docent à l'Université de Neuchâtel:

LA PSYCHANALYSE ET LA MORALE

Un vol. in-8 de 184 pages br. **Fr. 7.-**

Le but de cet ouvrage est de montrer que la psychanalyse et la morale peuvent et doivent collaborer. L'analyse se propose de libérer le sujet des lois primitives de l'instinct et de mettre à jour les conflits produits par les refoulements. Une fois libéré, celui-ci aura besoin, s'il veut agir, de se soumettre aux règles d'une morale plus évoluée, consciente et personnelle. La tâche du moraliste commencera à ce moment et parachèvera l'œuvre du psychologue. Ce livre éclairera de nombreux pédagogues souvent mal informés de ces questions ou nourrissant encore des préjugés à l'égard de la psychanalyse.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE • GENÈVE • NEUCHÂTEL • VEVEY • MONTREUX • BERNE • BALE